



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Paris, le **01 AOUT 2024**

Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention sur la réforme des concours de recrutement des enseignants.

A l'occasion de son déplacement à l'école primaire d'application Blanche à Paris, le Président de la République a annoncé une réforme structurante de la formation des professeurs à travers la création d'Écoles normales du XXI^e siècle. La formation des professeurs doit en effet évoluer afin d'offrir la meilleure préparation possible à ceux qui transmettent et participent à la réussite des élèves. L'objectif est de donner de meilleures armes aux futurs professeurs et de renforcer l'attractivité de ce métier.

Comme l'a annoncé le Président de la République, le projet qui a été préparé prévoit que la formation devra être ouverte dès l'après-bac, et non plus en master, avec la création d'une licence dédiée à la préparation au professorat des écoles. Ceux qui se destinent à enseigner dans le second degré continueraient à suivre une licence disciplinaire avec la possibilité de suivre des modules spécifiques de préparation au concours et de professionnalisation.

En positionnant le concours à bac + 3 et en offrant une fin de scolarité (les deux années de master) professionnalisante et rémunérée, cette réforme doit répondre au défi du recrutement des professeurs tout en maintenant un niveau élevé d'exigence.

.../...

Monsieur Pierre BARROS
Sénateur du Val-d'Oise
Sénat
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

En permettant une appropriation progressive, dès après le baccalauréat, des gestes professionnels du métier d'enseignant, seraient ainsi améliorées les compétences de nos futurs enseignants et évitées les démissions lors des premières années post-titularisation.

Enfin, la formation de nos enseignants ne s'arrêterait pas en fin de licence puisque les deux années de master poursuivraient les formations disciplinaires, didactiques, pédagogiques et professionnelles des futurs enseignants. Il s'agit donc bien d'un parcours de cinq années de préparation à l'enseignement dans le premier comme dans le second degré.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma considération distinguée. *et attentive*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Belloubet', written over a horizontal line.

Nicole BELLOUBET